

La Brillanne



Bulletin municipal d'informations

Le conseil
municipal
vous souhaite
de
bonnes fêtes !

BIENVENUE

16/12/2020
08:36
9°C

tout *SUR* TOUT

décembre 2020

N° 29





Chère Brillannaise, Cher Brillannais,

Cet édito est un peu particulier pour moi car j'ai été contraint de prendre du recul pour le pilotage de la mairie. Vous avez été très nombreux à vous manifester pour m'apporter soutien, amitié et estime. Je vous en remercie très sincèrement et quand je serai, totalement, remis j'aurai grand plaisir à vous retrouver en mairie ou dans le village.

Je n'oublie pas dans mes remerciements le personnel du service covid de l'hôpital Louis Raffalli de Manosque, les médecins et infirmières qui me suivent ainsi que mes proches toujours présents à mes côtés.

Cette période est difficile pour tout le monde. Je veux aussi saluer l'investissement des employés communaux qui font, toujours, preuve de professionnalisme. Nous espérons que la crise économique sera amortie et que nos commerces locaux sauront rebondir.

L'équipe municipale a su me seconder efficacement et poursuit le travail pour le bénéfice de toutes et tous.

Les investissements se poursuivent sur la commune : Mécanisme du clocher ; Chaussées ; Crèche ; Tronçonneuse ; Nettoyeur haute-pression.

Je suis heureux de vous annoncer que l'objectif de baisser la dette par habitant avec comme ligne d'horizon un niveau d'équilibre objectif (niveau de la strate) est quasiment atteint car nous avons collectivement réalisé les efforts financiers nécessaires depuis plusieurs années.

- 2013 : 1505 € en 2013 Moyenne de la strate 601 €
- 2019 : 761 € en 2019 Moyenne de la strate 612 € (Source DGFIP)

Plusieurs entreprises sont venues sur notre territoire, renforcer la dynamique économique, et nous leur souhaitons une belle activité.

Une jeune brillannaise est allée en Chine dans le cadre de ses études ce qui lui a permis d'étoffer ses compétences pour préparer son futur professionnel. Je ne doute pas que d'autres le feront aussi par exemple dans le cadre d'Erasmus au niveau européen.

Le 16 octobre 2020, en rentrant chez lui, Samuel PATY, professeur d'histoire et géographie est sauvagement assassiné à proximité du collège où il exerçait. Ce drame est insoutenable. Les enseignants forment les citoyens de demain dans la tolérance et le respect d'autrui, nous leur affirmons notre soutien et notre plus grand respect et notre soutien.

La devise de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité doit perdurer. C'est pourquoi nous devons mutuellement toujours rester positifs et travailler dans le dialogue.

Le 11 novembre, nous nous sommes souvenus de nos anciens qui ont donné leur vie pour notre liberté, notre indépendance et nos valeurs. Il ne faut jamais les oublier.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite, même si cela sera différent, une bonne fin d'année et de bonnes fêtes de Noël.

Les traditionnels vœux de début d'année n'auront pas lieu au regard des contraintes sanitaires. J'espère que l'année 2021 nous soit plus agréable pour vous et vos proches.

Bien à Vous,

Le Maire,
Jean-Charles BORGHINI

INSTALLATION D'UN PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION ET RENOUVELLEMENT DES PANNEAUX D'AFFICHAGE

- Un panneau lumineux d'informations vient d'être installé sur la façade de la mairie (visible depuis la place). Outil dynamique et réactif il permettra la diffusion régulière, et en temps réel, de messages et d'informations municipales et associatives. Ce panneau vient renforcer les moyens d'information déjà en place sur la commune : les panneaux d'affichage. Ces derniers seront progressivement remplacés courant 2021.

A noter : Un règlement relatif aux conditions de diffusion des messages est en cours d'élaboration, il permettra de réguler l'information afin qu'elle reste claire et utile pour tous.

AU SOMMAIRE

Édito p2

Un panneau lumineux p2

VIE DE LA COMMUNE

Un CCAS actif p3

Cérémonie du souvenir p3

Compte-rendu des conseils municipaux p3

Evolution démographique p3

MULTIPLES TRAVAUX p4 à p5

Réparation du clocher - Chaussées et voiries communes - Centre d'accueil Emile Marie - Une passerelle pour la sécurité - Un bâtiment communal

au service des familles - Travaux d'aménagement

et de mise aux normes, Pôle multimédia

Sabrina présente sa liste au sein de sa commune p6

NOUVEAUX COMMERCES

Le glacier Scaramouche p7

Le Restaurant « Chez Le » p7

FORUM DES ASSOCIATIONS

FLAT MANIA VV p8

LA BOULE BRILLANNAISE p8

LE CLUB DE L'AMITIÉ p8

DON DU SANG p8

LE COMITÉ DES FÊTES p8

GYM BRILLANNAISE p9

FOIRE PAYSANNE p9

CHORALE p9

PASSE PATRIMOINE LOCAL p9

TENNIS CLUB p9

TEMPS D'ART p9

EXPRESSION LIBRE

Liste " Ensemble faisons renaître La Brillanne " p10

Liste " Ensemble " p10

Le Chef Frédéric Payan à l'école p10

PARCOURS BRILLANNAIS

Marion en Chine p11

Un enfant du pays devient taxi p11

INFORMATIONS DIVERS

Une ampoule défectueuse - Infos utiles - Dates à retenir - État civil - Info médiathèque - La fibre - Les commerces ambulants - Info Brillann'Art - Don du sang - La Poste p12

Directeur de publication :
M. Jean-Charles Borghini
Commission communication :
Chrystel, Marcelle, Anifa
et David
et merci à tous ceux qui nous ont aidés...

Maquette et impression :
Imprimerie de Haute-Provence
La Brillanne



site facebook
mairielabrilanne



Vie de la Commune



UN CCAS ACTIF

Un colis pour réchauffer les cœurs, et les estomacs !

Réservé au plus de 70 ans le colis est présenté cette année dans une jolie glacière bien pratique. M. Borghini, Président et Mme Santiago, vice-présidente remercient chaleureusement les membres actifs du CCAS (centre communal d'action sociale) pour leur aide précieuse et chaleureuse auprès des personnes seules qui ont eu besoin de soutien lors de ces périodes de confinement.

Un budget pour offrir des masques aux enfants

Le port du masque est préconisé depuis le retour de vacances de la Toussaint pour les élèves des écoles élémentaires. L'idée a germé de leur offrir des masques gratuits ... Ainsi, un budget spécifique CCAS, a été voté pour l'achat de matériel de couture nécessaire à la confection de masques pour enfants. Composés de jolis tissus et ils ont été préparés par des membres actifs du Club de l'Amitié, merci à Charlotte et Bernard Boudart, Nicole Florand et Christine Marquis.

Ce ne sont pas moins de 200 masques fabriqués, motif dinosaure pour les modèles 6/8 ans et motif panda pour les modèles 8/10 ans.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR



Le mercredi 11 novembre 2020, nous avons commémoré la victoire et la paix, le jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et de l'hommage à tous les morts pour la France. Personne ne doit oublier ceux qui ont œuvré en faveur de la liberté et de la paix.

La situation sanitaire et les nouvelles mesures de confinement ne permettant pas de tenir les cérémonies dans le format habituel, seule une dizaine de personnes (officiels et élus) ont pu participer à cette commémoration devant notre Monument aux Morts.

En raison des menaces terroristes actuelles et du plan Vigipirate renforcé la cérémonie a été sous protection par des renforts de gendarmerie venus de la cité préfectorale.



COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Principaux points abordés :

• CCLE : Commission de Contrôle des Listes Electorales

Elle s'assure de la régularité de la liste électorale et statue sur les recours formés par les électeurs. Le conseil municipal a désigné comme titulaires : Mme Dupré et Mrs Labourel, Boudart, Faucou et Liotta.

• Plan de financement voirie

Afin de financer une partie de la somme engagée pour la réfection des chaussées, la Commune a monté un dossier de financement auprès de la Région, il s'agit du Frat (Fonds Régional Aménagement du Territoire) à hauteur de 30 % de la somme engagée.

• Convention avec l'association de Crèche Sucre d'Orge

Les communes partenaires de la crèche sont celles de Lurs, Sigonce, Pierrerrue et La Brillanne. A ce jour, la structure accueille 18 enfants à temps partiel et ce sont 12 enfants de la commune qui bénéficient de ce service.

• Vote du règlement intérieur du Conseil Municipal

La commune ayant vu sa population dépasser les 1000 habitants, la loi impose au conseil municipal de se doter d'un règlement intérieur.

• Opposition du transfert de la compétence PLU (plan local d'urbanisme) à la DLVA (Durance Lubéron Verdon Agglomération)

La loi ALUR de 2014 prévoyait le transfert automatique aux communautés d'agglomération de la compétence du PLU. Toutefois, un droit d'opposition pour une durée de 3 ans est possible. Rappel est fait que le Plu est soumis aux règles d'urbanisme supérieures dont certaines sont décidées au niveau intercommunal (par exemple, le PLH : Plan Local Habitat)

• Convention avec le Centre Socioculturel La Cordelière (CSC)

La commune n'ayant pas de service de centre aéré les familles du village peuvent bénéficier d'une prise en charge par le CSC de la commune de Forcalquier contre une compensation financière. A l'heure actuelle, les effectifs prévisibles sont insuffisants pour justifier l'ouverture d'une structure au vu du personnel à mobiliser.

• FSL (Fonds de Solidarité Logement)

C'est un fond pour aider à l'accès ou au maintien dans le logement géré par le département. Les particuliers peuvent le solliciter à travers une prise en charge par l'assistante sociale.

...Et pour information ...

• **Poursuite de l'opération argent de poche** tout l'été pour une douzaine de jeunes du village âgés de 16 à 18 ans.

• **Travaux sur le canal EDF**

Situé en bas du village, des travaux financés par l'entreprise EDF ont eu lieu cet été.



MULTIPLES TRAVAUX

» Réparation du clocher

La commune a financé la réparation du marteau de la cloche ainsi que la remise aux normes de l'électricité.

» Chaussées et voiries communales

Cette année, les chemins concernés par la réfection sont : les chemins de Pierrotard, Pissais et Fonjoyeuse. Des travaux de décaissement et enrobés ont été effectués à la Montée des Platanes et à l'entrée du lotissement des Vergers Alpains, derrière l'entreprise Scararmouche.

Une demande de subvention a été faite pour obtenir le FRAT (FONDS REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE) qui subventionne à 30 %. Le coût des travaux s'élève à 50 685 € dont 35 480 € à la charge de la commune et 15 205 € pour le Frat.

Comme il était prévu lors de la campagne municipale, des travaux d'entretien de voirie seront effectués tous les ans... La municipalité prévoit une somme conséquente annuelle dans son budget pour cela.



» Centre d'accueil Emile Marie

Une étude est en cours pour une réhabilitation avec changement des baies vitrées, éventuelle fermeture du balcon et pour l'entretien de la toiture suite à des fuites.

» Une passerelle pour la sécurité

Pour faire le tour du Lauzon (chemin de Pierrotard) une passerelle a été installée afin de sécuriser la traversée de la décharge du Canal de Manosque. **Pensez à aller la voir !** Merci aux agents techniques, Frédéric, Michel et Nicolas, ainsi que M. Faucou Jackie pour cette jolie passerelle.



DU NOUVEAU A LA CRÈCHE

» Un bâtiment communal au service des familles

La crèche Sucre d'orge est implantée dans une villa qui appartient à la commune et qu'elle met à disposition de l'association depuis une trentaine d'années. Cette maison n'était pas censée être une crèche au départ et depuis plusieurs années la PMI (protection maternelle infantile), service du Conseil Départemental qui réglemente et contrôle les crèches, préconise des travaux afin de mettre aux normes certains espaces.

La crèche Sucre d'orge est un multi accueil collectif associatif accueillant 12 enfants par jour. Au total, cela concerne 18 familles cette année, habitantes sur les communes de La Brillanne, Lurs, Pierrerie et Sigonce. Ces 4 communes subventionnent une partie de la crèche, une prestation de la CAF et les participations familiales complètent les recettes de la crèche. Elle emploie 6 professionnelles en CDI à temps partiel.





» Travaux d'aménagement et de mise aux normes

Fin 2019, la crèche avec le soutien de la commune de La Brillanne, fait une demande de subvention auprès de la CAF afin de réaliser différents travaux : réfection de la cuisine, réfection de la salle de bain, installation d'une climatisation et la pose d'un sol souple.

En juin 2020, accord de la CAF pour avoir le financement (prise en charge à 80% par la CAF et 20% par la commune de La Brillanne). Les travaux ont eu lieu pendant

la fermeture estivale de la crèche, au mois d'août 2020. Les employés des services techniques ont participé au déménagement des meubles permettant la réalisation des travaux. Ils ont également enlevé le carrelage de la salle de bains et posé de nouvelles faïences. L'inauguration s'est déroulée fin septembre et a permis la présentation de la «nouvelle crèche» aux différents partenaires.



PÔLE MUTIMODAL : PRÉSENTATION AUX ENTREPRISES



en particulier de la place pour le retournement de gros engins nécessaires à leurs activités, comme des porte charge par exemple. Une série d'essais est proposée par le technicien, avec des cars et de gros véhicules lors de la phase des travaux.

Une dernière réunion préparatoire sur site devrait avoir lieu au mois de décembre avec les entreprises.

» Des entreprises investies

A l'initiative de M. Borghini, une réunion d'information s'est déroulée fin octobre en présence des responsables DLVA du projet, d'un représentant de la SNCF et des gérants d'entreprise de la zone artisanale qui étaient tous conviés.

M Cheilan, vice-président de la DLVA, en charge de la mobilité, a présenté le plan accompagné de techniciens spécialisés sur le projet. Mrs Barthélémy, de l'entreprise Barthélémy location et M Bisquert de Top Garage ont posé de nombreuses questions et se sont inquiétés

» Un souhait de réunion publique impossible actuellement

Un accès à la zone artisanale sera possible en permanence ainsi que celui à la gare permettant ainsi une continuité des services à tous les usagers, travailleurs et voyageurs.

Le parking à l'entrée de la zone comportera 46 places et un accès sera réglementé pour les bus régionaux avec une barrière fermée et un code pour les chauffeurs. A l'entrée de la zone les bornes escamotables seront remises en place comme cela l'était il y a quelques années afin d'en limiter l'accès la nuit et limiter les vols dans les bâtiments.

Les élus présents ont demandé la tenue d'une réunion publique afin d'exposer le projet. Les responsables DLVA sont favorables à cette requête mais les contraintes sanitaires ne le permettront pas pour l'instant.





SABRINA PRÉSENTE SA MISSION AU SEIN DE LA COMMUNE

« Notre village : une porte ouverte sur le Luberon »

Pour ce mandat, placé sous le signe de l'avenir, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une nouvelle Commission destinée à valoriser notre commune.

Madame Sabrina CAIRE pilote cette commission qu'elle envisage sous le signe de l'ouverture et des partenariats vers l'extérieur. Afin de permettre à la commune de développer de véritables projets innovants, elle s'est entourée de Madame Marcelle MANSUY, MM. David LIOTTA et Jean-Charles BORGHINI.

Le fil rouge de la démarche consiste à faire un diagnostic de notre territoire pour lui porter des solutions et des projets adaptés. Le but est également de recourir à des outils jusqu'à présent peu sollicités telle que notre appartenance au Parc Naturel Régional du Luberon, voire demander des financements pour engager notre commune dans une démarche proactive.

« Nous sommes l'une des portes d'entrée du Luberon ; pour autant, cela ne se remarque pas », affirme Sabrina.

Par conséquent, ils envisagent ensemble de travailler sur des projets portés dans un premier temps sur la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel. Monsieur Liotta est chargé de définir et baliser une piste VTT et des sentiers de randonnées, et Madame Marcelle Mansuy s'attachera à valoriser notre patrimoine culturel.

Mais les ambitions de cette nouvelle commission ne s'arrêteront pas là. Madame Sabrina Caire, représentant le Parc Naturel Régional du Luberon auprès du Groupe d'Action Locale* Haute Provence-Luberon, ainsi qu'auprès de l'Association Nationale, puis Européenne et Mondiale des Géoparc, impulsera cette joyeuse équipe vers de nouvelles ambitions. Afin de permettre à notre commune, de se tourner vers une nouvelle dynamique dans le respect de ce qui fonde son identité territoriale.

La Commission a eu la joie et l'honneur d'accueillir deux personnalités de notre commune pour intervenir en tant qu'experts sur les questions patrimoniales, Monsieur Piche André (patrimoine naturel) et Monsieur BERBEYER Jean-Paul (patrimoine culturel).

Si vous souhaitez partager vos idées ou votre point de vue, contactez-nous via les services de la mairie, nous vous accueillerons et échangerons avec plaisir.

**Installé dans les territoires ruraux, un Groupe d'Action Locale (GAL) est chargé de gérer le programme européen LEADER « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». Les fonds, dédiés aux territoires ruraux, sont distribués au niveau du GAL.*



Nouveaux commerces



>> SCARAMOUCHE : JOLI NOM POUR UN GLACIER



Quelle bonne surprise de voir l'installation sur notre commune du glacier Scaramouche, enseigne bien connue dans notre département. Installé dans les anciens locaux de Terre d'Oc (et plus anciennement les pâtés Moulet) Route des Alpes l'emplacement est bien situé.

C'est Claire Noble,

la gérante, qui nous explique la création de l'entreprise jusqu'à l'ouverture du magasin fin août. Scaramouche est à la base un glacier installé sur Céreste depuis 2013 qui a connu une ascension rapide. Placé en redressement judiciaire en 2019, Claire rachète les machines de fabrication et trouve le local inoccupé sur La Brillanne.

Après de nombreux travaux de rénovation, quelques peu retardés par le confinement du mois de mars, l'atelier de fabrication peut être opérationnel et enfin la boutique de vente et un espace dégustation mi-août.

Accompagné par un artisan glacier de profession, Claire assure la gestion, l'administratif, la communication et également la vente. Elle nous rassure sur la provenance des produits qui sont à grande majorité issus de production locale.

Différentes spécialités sont mises en vente en décembre, vous pouvez venir les commander en magasin ou par téléphone.

Pour les gourmands :

- des entremets glacés aux parfums café/chocolat, poire/caramel ou encore citron/noisette
- des tartes glacées et des macarons glacés de différents parfums
- des buches glacées pistache/framboise, poire/amande ou tarte citron meringuée

>> NOUVEAU RESTAURANT CHEZ L



Depuis le 1^{er} septembre 2020, la réouverture d'un restaurant (anciennement Les Deux Garçons) a trouvé reprenneur à La Brillanne au centre commercial Le Plan, mitoyen à Carrefour Market.

La propriétaire, Laura DORITCH a décidé d'ouvrir cet établissement dont l'emplacement est propice et lui ont donné pour nom « Chez L », « L » comme Laura. Professionnelle dans la restauration, Laura est traiteur et cheffe de cuisine. Un nouvel emploi a été créé par l'embauche d'une Brillannaise, Magali la souriante serveuse.

La cuisine est traditionnelle, essentiellement « faite maison » avec des produits locaux et frais, de proximité pour la plupart. Pour les amateurs, les frites sont faites maison. La qualité y est et le prix étant modéré.

La clientèle est composée essentiellement de VRP, de locaux et de jeunes cadres. Le respect des gestes barrière et la convivialité sont de mise. Assurer des plats à emporter, faire le traiteur pour des événements associatifs, familiaux... ne posent aucun problème à Laura qui organisait des banquets pour plus de 100 personnes. Possibilité également de privatiser la salle. La Mairie et les Brillannais souhaitent prospérité au restaurant « Chez L » !

Ouvert (hors période de confinement) :
tous les jours, de 11 h 30 à 14 h, sauf le mercredi et le soir, de 19 h 30 à 21 h du jeudi au samedi

« Chez L », Centre commercial Le Plan La Brillanne 04700.
Pour réservation : 06 47 50 10 44 ou lauradoritch@gmail.com

- PLATS À EMPORTER -



Forum des associations



À travers ces pages nous tenons à remercier les présidentes et présidents des associations et leurs équipes pour toutes les actions menées ...

Bravo à tous pour votre bénévolat !

Le 19 septembre, l'équipe municipale a réuni la majorité des associations du village et la bonne humeur était au rendez-vous. Les barnums étaient prêtés par la DLVA et tables et chaises par la commune, merci aux agents techniques pour leur aide à la préparation de ce forum.

Un agent était d'ailleurs d'astreinte ce matin-là pour aider au montage et à l'installation des barnums.

La journée fut ensoleillée et les animations nombreuses et variées : danses, chants, peintures, tennis, jeux de boules et également de nombreux échanges et discussions. La majorité des associations nous ont fait part de leur satisfaction dans un questionnaire retour et nombreuses sont celles qui ont eu des contacts et de nouveaux adhérents. Une journée réussie à renouveler avec quelques modifications et nouveautés bien sûr !

Pour les personnes intéressées par les activités ou qui souhaitent s'investir dans l'une d'entre elles leurs coordonnées sont disponibles en mairie sur simple demande au secrétariat.

BOULE BRILLANNAISE



COMITÉ DES FÊTES



DON DU SANG



FLAT 4 MANIA



CLUB DE L'AMITIÉ



Forum des associations



FOIRE PAYSANNE



GYM BRILLANNAISE



LA CHORALE



PASSE PATRIMOINE LOCAL



TENNIS CLUB BRILLANNAIS



TEMPS D'ART



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK



Expression libre

LISTE « ENSEMBLE, FAISONS RENAITRE LA BRILLANNE »



Brillannaises, Brillannais,

Tout d'abord, au nom de toute notre équipe, un énorme MERCI pour celles et ceux qui nous ont soutenu et voté pour notre liste « Ensemble faisons renaître La Brillanne ». Après le renoncement de Pierre-Yves Lardeaux, qui a préféré profiter de sa future retraite, et d'Emmanuelle Baré, je représente aujourd'hui notre liste au sein du conseil municipal.

Nous n'avons bien sûr obtenu qu'un seul siège mais cela ne signifie pas que vos voix resteront sans écho. Je serais à votre écoute et je vais tout faire pour que nos idées et notre vision pour La Brillanne puissent se concrétiser dans une opposition constructive et productive avec l'équipe municipale en place.

Notre but premier reste l'intérêt du village et de nos concitoyens. Nous voulons avant tout assurer l'avenir de La Brillanne et le bien être des Brillannaises et des Brillannais. En attendant les actions et évolutions pour notre village et malgré la situation actuelle si particulière, je me joins à toute notre équipe pour vous souhaiter de passer les meilleures fêtes possible pour cette fin d'année.

Soyez prudents,

David Liotta (Ensemble, faisons renaître La Brillanne)

LISTE « ENSEMBLE »



Concitoyennes, Concitoyens,

Je regrette de n'avoir pas eu l'occasion de remercier les personnes qui ont voté pour la liste « ENSEMBLE » le 15 mars 2020. Je le fais, ici. Merci de m'avoir élue, je suis la seule représentante de cette liste et j'essaie de faire entendre ma « petite » voix. Je n'ai aucun pouvoir décisionnaire, mon vote étant minoritaire, mais je ferai tout, au cours de ce mandat, pour que le Conseil Municipal de La Brillanne fonctionne démocratiquement, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Je serai attentive au respect des procédures administratives.

La liste « ENSEMBLE » a décidé de se créer en association collégiale. Dans ce type d'association, il n'y a pas de dirigeant et tous les membres sont à égalité. Le confinement a retardé sa création, mais dès que nous le pourrons, nous organiserons des réunions publiques pour débattre avec vous, chers concitoyens, des sujets qui vous intéressent concernant la vie communale. Si cela s'avère nécessaire, je ferai « remonter » vos revendications au Conseil Municipal, en demandant l'inscription à l'ordre du jour de ces questions.

Au cours de ces réunions publiques nous aborderons les thèmes qui nous tiennent à cœur et que nous vous avons présentés dans notre programme, à savoir :

- Une administration communale participative
- Le vivre ensemble
- La qualité de notre environnement, tant « naturel » qu'agricole.

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite, malgré la crise sanitaire, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année en famille.

Joëlle Dupré

Elue minoritaire de la liste « Ensemble »

LE CHEF FRÉDÉRIC PAYAN A L'ÉCOLE

C'est avec joie que les élèves de l'école ont accueilli ce grand chef venu leur présenter des produits du terroir. Pour l'occasion chaque enfant a fabriqué une jolie toque à son nom... Ils ont profité des conseils du chef, regardé, senti, écouté et goûté. De quoi avoir envie de cuisiner de beaux produits...

Originaire de Digne les Bains ce passionné de la Gastronomie n'était pourtant pas destiné à exercer derrière les fourneaux et c'est à force de travail et de volonté qu'il vit aujourd'hui son amour pour la cuisine. Il connaît et travaille beaucoup des trésors culinaires de la région PACA comme les fromages de chèvre de Banon, les huiles d'Olive, les fruits et les légumes locaux. Il partage d'ailleurs cela à travers «La cuisine à FÉFÉ », son site culinaire.



Parcours brillannais



MARION EN CHINE



...Dans le cadre d'une année de césure post bac, je suis partie cette année 6 mois à Shanghai et 5 mois à Taiwan.

Depuis trois ans maintenant lorsque l'on s'ins-

crit dans le supérieur on peut faire la demande d'une année de césure post bac, c'est à dire qu'un établissement du supérieur, dans mon cas l'école d'ingénieur de l'INSA Lyon, accorde une année de liberté à l'élève et assure sa réintégration à son retour. J'ai profité de cette opportunité pour réaliser mon projet : partir un an à l'étranger en ayant l'assurance de pouvoir continuer mes études par la suite. Mon attrait pour la culture chinoise m'avait déjà mené à prendre chinois LV3 au lycée et j'ai senti que c'était le bon moment pour partir découvrir plus en profondeur cette partie du monde. «Au pair» est un excellent moyen de voyager à faible budget et sans qualification, il s'agit de s'occuper d'enfants d'une famille, en échange on vit avec eux. A travers une association j'ai été mise en contact avec une famille à Shanghai que j'ai rejoint d'août 2019 à février 2020. Cette activité m'a non seulement permise de vivre avec une famille shanghaïaise mais aussi durant mon temps libre de faire plein de rencontre et d'énorme progrès en chinois.

Pour profiter au mieux de mon année je suis ensuite allée de février à juillet 2020 à Taïwan où j'avais grâce à un organisme de volontariat trouvé une mission consistant à assister une association culturelle en échange d'accommodation. Cette dernière possédait un musée, une boutique de souvenirs, une auberge de jeunesse et une université communale. Grâce aux mesures prises par le gouvernement de Taïwan, il n'y a eu que très peu de cas de coronavirus et donc aucun confinement ou entrave à mon activité j'ai donc pu pleinement profiter de mon temps là-bas en continuant de rencontrer des gens, de progresser en chinois, et de découvrir la culture.

Cette année fut ainsi une super aventure où j'ai dû faire face à de nombreuses difficultés mais où j'ai aussi vécu d'incroyables moments. En septembre 2020 j'intégrerai donc l'INSA Lyon, en première année où j'y poursuivrai mes études pour 5 ans.

Malgré la crise sanitaire actuelle j'espère que j'aurai d'autres occasions de voyager plus tard, c'est une expérience que je recommande à toutes personnes motivées...

Marion Siciliano

UN ENFANT DU PAYS DEVIENT TAXI

Du nouveau à La Brillanne !



Depuis mi-novembre 2020, TAXI PLANTEVIN CEDRIC a vu le jour à La Brillanne.

Cette nouvelle entreprise nous offre un nouveau service de transport taxi.

Natif et amoureux de son village et après mûre réflexion, Cédric PLANTEVIN a décidé de créer sa société de taxi au cœur du village pour assurer une visibilité

sans faille à tous les Brillannais. L'opportunité de s'installer dans la Commune est une chance offrant de nombreuses possibilités, entre autres, un bon nombre de personnes connaissent déjà Cédric qui les transportait quand il était chauffeur-ambulancier dans son ancienne entreprise.

Ambulancier durant six années, Cédric connaît déjà parfaitement le métier lié au transport de personnes malades ou en situation de handicap. Aujourd'hui, il revient sur ce qu'il sait faire de mieux, « aider les gens ».

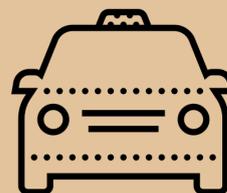
« Soucieux de ma clientèle et du travail bien fait, j'apporterai une attention particulière à chaque personne que je transporterai. Je suis quelqu'un altruiste, je pense même que c'est ma principale qualité ».

Se rendre à l'aéroport, à la gare, dans des établissements de Santé ou faire ses courses..., c'est à Cédric PLANTEVIN que nous pourrons nous adresser.

TAXI PLANTEVIN CEDRIC

est accessible 7/7 et 24/24

au 06 66 51 48 19



Informations diverses

REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK



Que faire si vous remarquez une ampoule défectueuse sur l'éclairage public ?

Notez le numéro du poteau et téléphonez en mairie qui transmettra votre demande directement au service DLVA éclairage public.



INFOS UTILES

LA MAIRIE : 04 92 78 63 18

HORAIRE D'OUVERTURE :

Les matins : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Les après-midis : lundi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Mail : mairie.labrillanne04700@orange.fr

Pour prendre rendez-vous avec M. le Maire ou un des adjoints merci de contacter le secrétariat par mail de préférence qui transmettra.

SERVICES DE LA DLVA : 04 92 70 34 56

Régie de l'eau et assainissement : 04 92 78 41 33

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

ADMR : 04 92 78 97 37

Ouverture lundi et mardi de 8h30 à 14h30

Et le mercredi de 8h30 à 11h30

3939 : ALLO SERVICE PUBLIC

pour tous renseignements administratifs

**DATE À
RETENIR**

Pas trop de dates pour l'instant... Les associations et la municipalité espèrent pouvoir reprendre rapidement leurs activités.

ÉTAT CIVIL

Naissances

ELENA Joy - FRANCES Yoenai

Décès

RUFFIN Claude - GILLES Nadine - MOULET Thierry
MANICAROS Coliope épouse SARLIN - POETEN Hella

Mariages

MARTINEZ Carla & LE DU Aymeric

Informations Médiathèque Livre Mon Ami

Ouverture :

Lundi de 16h30 à 19h - Mercredi de 9h30 à 12h - Vendredi de 16h à 18h

Fermeture pendant les vacances de Noël

INFORMATIONS SUR LA FIBRE

Une partie de la commune est éligible à la fibre. Pour savoir si votre logement est raccordé vous pouvez consulter les sites suivants :

<https://cartefibre.arcep.fr/>

<http://sfr-ftth.com/>

<http://www.lafibre04.fr/>

Sites des opérateurs commerciaux :

<https://boutique.orange.fr/eligibilite>

<https://www.sfr.fr/offre-internet>

<https://www.bouyguestelecom.fr/offres-internet/test-eligibilite-adsl-vdsl-fibre>

https://signup.free.fr/offre/00_choose_offre.pl?pre_box=mini4k#mini4k



COMMERCES AMBULANTS SUR LE VILLAGE

LE MARCHÉ BIO tous les vendredis avec des producteurs locaux.

ALLURE CANINE (toiletage canin) sur la place du village les lundis matins

ANGELINO PIZZA, quartier de la gare les vendredis soirs et dimanches soirs place du village

K2 STREET FOOD (hamburgers) sur la place du village les jeudis soirs

NEM VIET (cuisine asiatique) sur la place du village les samedis soirs

- INFOS -

- Informations sur la Galerie Brillan'Art -

La Galerie Brillan'Art avait organisé durant les week-ends du 20 novembre au 19 décembre 2021 le Premier Salon de Petits Formats afin de rendre accessible des œuvres originales d'artistes locaux professionnels. Malheureusement, cette manifestation artistique qui devait être un grand moment pour tous a dû être annulée pour cause de confinement.

L'association Temps d'Art qui gère la Galerie espère pouvoir reporter cette manifestation à l'année prochaine.

Le calendrier des prochaines expositions personnelles n'étant pas arrêté, nous attendons la connaissance des décisions sanitaires du gouvernement pour 2021 pour reprendre les activités culturelles de plus belle !

LE DON DU SANG en 2021

Prochaine collecte sur La Brillanne :
mardi 16 mars de 15h30 à 19h 30



Horaires ouverture de la poste de la Brillanne

• du lundi au vendredi de 13h45 à 16h30

• le samedi de 11h15 à 12h30

